

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 30 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2022.

Membres en exercice: 11 Présents: 11 Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, DEVAUD Thomas, LAURAIRE Franck, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS:

ABSENTS représentés avec procuration:

Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

OBJET: DECI du Villard

2022_56

Madame la Maire,

RAPPELLE le projet de création d'une réserve souple pour la Défense Extérieure Contre les Incendies au Villard;

RAPPELLE la délibération du 12 juillet concernant l'attribution du marché à l'entreprise MARQUET;

PRECISE que des modifications ont dû être apportées au dossier suite aux remarques du Conseil Départemental relatives à la voirie;

PRECISE que ces modifications entraînent une modification de l'offre;

PRECISE que l'offre s'élève après modification à 50 346,20 € HT soit 60 415,44 € TTC;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité;

DECIDE d'accepter la nouvelle offre de l'entreprise MARQUET;

AUTORISE Madame la Maire a signer tout document afférent à la présente décision;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Maire,
Colette ROUQUET.

Rendu exécutoire après 10 OCT. 2022
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :

